

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 610

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 29

À la fin de l'alinéa 14, substituer au mot :

« ministériel »,

les mots :

« du ministre chargé des personnes âgées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.